

**« Si la Ve République a longtemps prétendu être un rempart contre l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite, elle en est aujourd'hui le chemin le plus assuré »**

Tribune Mélanie Vogel (Sénatrice (Les Ecologistes) des Français de l'étranger)

*La Constitution de la Ve République ne correspond manifestement plus à la France de 2023 qui doit s'en donner une autre, et l'avènement d'un véritable régime parlementaire est notre plus grand, sinon notre seul salut affirme, dans une tribune au « Monde », la sénatrice écologiste Mélanie Vogel.*

Publié le 24 avril 2023, modifié le 03 décembre 2025

Rien n'est plus puissant qu'une idée dont le temps est venu. Et cette idée aujourd'hui, c'est la nécessité d'un changement de régime en France. C'est celle de bâtir, au travers d'un processus constituant, une nouvelle République, une République pleinement parlementaire, pleinement représentative, une République qui fasse enfin entrer la France dans les temps démocratiques modernes.

Car la V<sup>e</sup> République est morte. Elle est morte le jeudi 16 mars 2023, à 16 heures 30, lorsque Emmanuel Macron a pris la décision de pervertir tout son esprit pour user de sa lettre contre le pays. Elle a été définitivement enterrée le 14 avril 2023, lorsque le Conseil constitutionnel a mis le dernier coup de pelle sur son cadavre froid en déclarant que oui, en vertu de notre Constitution, il en avait le droit, et que quiconque arriverait après lui serait donc habilité à faire de même.

Elle est morte car, alors qu'il y a soixante-deux ans, lors du putsch des généraux, elle s'était imposée avec la promesse de protéger l'intérêt général contre le chaos, elle produit aujourd'hui le chaos contre l'intérêt général. Elle est morte lorsque, tout ce qui la tenait encore péniblement debout, la promesse de stabilité, l'argument d'efficacité, la tenue à l'écart de l'extrême droite, tout s'est envolé en fumée et que, sur les cendres de ces mythes, rien d'autre ne peut naître que le désordre et la violence sociale.

Elle est morte parce qu'ayant perdu toute crédibilité quant à sa capacité à produire démocratiquement des lois justes, elle n'incarne plus aujourd'hui, pour les citoyennes et les citoyens, que le droit offert à un pouvoir minoritaire, seul contre tous, y compris contre son propre Parlement, d'aller contre le pays.

**Le mépris et le dédain d'un pouvoir isolé**

Pendant des décennies, les innombrables dysfonctionnements que la V<sup>e</sup> République produisait – la verticalité du pouvoir, l'absurde centralisme, la culture politique de l'affrontement binaire, la bêtise collective de majorités absolues artificielles, l'absence de dialogue érigée au rang de vertu, le mépris des partenaires sociaux, le culte du chef, la mise au pas du Parlement –, tout cela affaiblissait la confiance dans le politique, dans les partis, dans les institutions. Mais l'origine constitutionnelle de notre culture politique défaillante peinait à apparaître pleinement. (...)

**« Si la Ve République a longtemps prétendu être un rempart contre l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite, elle en est aujourd'hui le chemin le plus assuré »**

Tribune Mélanie Vogel (Sénatrice (Les Ecologistes) des Français de l'étranger)

*La Constitution de la Ve République ne correspond manifestement plus à la France de 2023 qui doit s'en donner une autre, et l'avènement d'un véritable régime parlementaire est notre plus grand, sinon notre seul salut affirme, dans une tribune au « Monde », la sénatrice écologiste Mélanie Vogel.*

Publié le 24 avril 2023, modifié le 03 décembre 2025

Rien n'est plus puissant qu'une idée dont le temps est venu. Et cette idée aujourd'hui, c'est la nécessité d'un changement de régime en France. C'est celle de bâtir, au travers d'un processus constituant, une nouvelle République, une République pleinement parlementaire, pleinement représentative, une République qui fasse enfin entrer la France dans les temps démocratiques modernes.

Car la V<sup>e</sup> République est morte. Elle est morte le jeudi 16 mars 2023, à 16 heures 30, lorsque Emmanuel Macron a pris la décision de pervertir tout son esprit pour user de sa lettre contre le pays. Elle a été définitivement enterrée le 14 avril 2023, lorsque le Conseil constitutionnel a mis le dernier coup de pelle sur son cadavre froid en déclarant que oui, en vertu de notre Constitution, il en avait le droit, et que quiconque arriverait après lui serait donc habilité à faire de même.

Elle est morte car, alors qu'il y a soixante-deux ans, lors du putsch des généraux, elle s'était imposée avec la promesse de protéger l'intérêt général contre le chaos, elle produit aujourd'hui le chaos contre l'intérêt général. Elle est morte lorsque, tout ce qui la tenait encore péniblement debout, la promesse de stabilité, l'argument d'efficacité, la tenue à l'écart de l'extrême droite, tout s'est envolé en fumée et que, sur les cendres de ces mythes, rien d'autre ne peut naître que le désordre et la violence sociale.

Elle est morte parce qu'ayant perdu toute crédibilité quant à sa capacité à produire démocratiquement des lois justes, elle n'incarne plus aujourd'hui, pour les citoyennes et les citoyens, que le droit offert à un pouvoir minoritaire, seul contre tous, y compris contre son propre Parlement, d'aller contre le pays.

**Le mépris et le dédain d'un pouvoir isolé**

Pendant des décennies, les innombrables dysfonctionnements que la V<sup>e</sup> République produisait – la verticalité du pouvoir, l'absurde centralisme, la culture politique de l'affrontement binaire, la bêtise collective de majorités absolues artificielles, l'absence de dialogue érigée au rang de vertu, le mépris des partenaires sociaux, le culte du chef, la mise au pas du Parlement –, tout cela affaiblissait la confiance dans le politique, dans les partis, dans les institutions. Mais l'origine constitutionnelle de notre culture politique défaillante peinait à apparaître pleinement. (...)